

## Pays Vallée du Loir

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

### Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : 3 septembre 2018  
Nombre de membres 41  
Présents : 22 – Pouvoirs 12  
Votants : 34

Vote : 34  
Pour : 34  
Contre : 0  
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 19/09/2018  
et publication du 19/09/2018.

L'an deux mille dix-huit, le 10 septembre à 18h00 heures, le conseil syndical du Pays Vallée du Loir, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en séance publique sous la présidence de Monsieur Régis VALLIENNE, Président.

#### Présents (22) :

Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Jean-Claude BOIZIAU, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Pierre CHEREAU, Galiène COHU de LASSENCE, Sylvain FOURNIER, Xavier GAYAT, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Claude JAUNAY, Jacques LAUZE, Daniel LEGEAY, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Béatrice PAVY-MORANCAIS, Annick PETIT, Denis TURIN, Régis VALLIENNE.

#### Pouvoirs (12) :

Jean-Paul BEAUDOUIN à Yveline LIMODIN, Gérard BLANCHET à Pierre BIHOREAU, Jean-Michel CHIQUET à Béatrice PAVY-MORANCAIS, Jean-Yves DENIS à Nicolas CHAUVIN, Roger FRESNEAU à Philippe LEGUET, Gilles GANGLOFF à Régis VALLIENNE, Jean-Pierre GUICHON à Claude JAUNAY, Christian JARIES à Laurent HUBERT, Didier LEGRAND à François BOUSSARD, Christophe LIBERT à Jean-Claude BOIZEAU, Carine MENAGE à Guy-Michel CHAUVEAU, Jacky VIRLOUVET à Jacque LAUZE.

M. Denis TURIN est arrivé à 18h45. Il n'a pas participé aux quatre premières délibérations : demande de subvention annuelle DRAC au titre du Pays d'art et d'histoire, désignation des représentants de la Communauté de communes Sud Sarthe au conseil syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Pays Vallée du Loir.

Conseil de développement territorial :

Éric MARTINEAU, Président ; Sylviane DEHOMMEAU, Vice-Présidente.

Assistaient aussi à la réunion :

Laurence MANDIN, Delphine MASSART, Amandine PERRIAUD, Sophie RYCHLICKI.

---

#### **D07\_10\_09\_2018 : Programme d'Intérêt Général pour la rénovation énergétique – Demande de subventions auprès de l'ANAH et du Département (complète la délibération D05-05-07-2018 : Choix du prestataire pour le Programme d'Intérêt Général "rénovation énergétique")**

Dans le cadre de son Plan Climat, le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Vallée du Loir a lancé un Programme d'Intérêt Général (PIG) pour la rénovation énergétique, une action d'amélioration de l'habitat (volet énergétique), à destination des habitants du territoire (propriétaires bailleurs et propriétaires occupants) pour une période de 3 ans, renouvelable 2 fois 1 année.

Après avoir délibéré en date du 5 juillet 2018 sur le choix du prestataire retenu pour l'opération et sur l'autorisation de signer la convention tripartite entre le PETR, le Département et l'ANAH, le Conseil syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser le Président à signer toute demande de subvention auprès de l'ANAH et du Département pendant toute la durée de l'opération FIG.

Fait à Vaas  
Les jour, mois et an susdits  
Suivent les signatures

Le Président  
Régis VALLIENNE



A handwritten signature in black ink is written over a blue circular stamp. The stamp contains the text "SYNDICAT MIXTE" at the top and "Pays Vallée du Loir" at the bottom, flanked by two small stars. The signature is written in a cursive style and extends across the right side of the stamp.